

Voir pour les renvois indiqués par les chiffres, le modèle en blanc imprimé en tête.

N° 9.
Heinrich Salomé
né le 12. Février
1870.

MAIRIE de Matten Arrondissement de Wissembourg
Le 13. Février mil huit cent soixante-dix, à onze heures du matin
ACTE DE NAISSANCE de Salomé
né à Matten le 12. Février mil huit cent soixante-dix,
à quatre heures du soir fil légitime de Heinrich Philippe
âgé de trente ans, profession de labourneur
né à Matten domicilié à Matten
et de Rötter Catherine âgée de vingt-six ans,
profession de veuve domiciliée à Matten, son époux en légitime mariage
L'enfant qui nous a été présenté, a été reconnu être du sexe féminin
Premier TÉMOIN: Kirch Simon âgé de
vingt-neuf ans, profession de commerçant domicilié
à Matten département du Bas-Rhin
Second TÉMOIN: Humbert Frédéric âgé de
soixante ans, profession de labourneur domicilié
à Matten département du Bas-Rhin
Sur la déclaration à nous faite par le père de l'enfant

et après lecture du présent acte ont signé

Constaté par nous Lang Henri Maire,
faisant les fonctions d'Officier de l'Etat civil.

Kirch Simon
Humbert

Le Maire

Lang

N° 10.
Fritz Michel
né le 12. Février
1870.

MAIRIE de Matten Arrondissement de Wissembourg
Le 13. Février mil huit cent soixante-dix, à quatre heures du soir
ACTE DE NAISSANCE de Michel
né à Matten le 12. Février mil huit cent soixante-dix,
à six heures du soir fil légitime de Fritz George
âgé de quarante-sept ans, profession de menuisier
né à Kutschenhausen (Bas-Rhin) domicilié à Matten
et de Mößler Louise âgée de quarante ans,
profession de veuve domiciliée à Matten, son époux en légitime mariage
L'enfant qui nous a été présenté, a été reconnu être du sexe masculin
Premier TÉMOIN: Vogel George âgé de
vingt-huit ans, profession de charpentier domicilié
à Matten département du Bas-Rhin
Second TÉMOIN: Mößler Christian âgé de
trente-trois ans, profession de cordonnier domicilié
à Matten département du Bas-Rhin
Sur la déclaration à nous faite par le père de l'enfant

et après lecture du présent acte ont signé

Constaté par nous Lang Henri Maire,
faisant les fonctions d'Officier de l'Etat civil.

Fritz Vogel
Rötter

Le Maire

Lang

Voir pour les renvois indiqués par les chiffres, le modèle en blanc imprimé en tête.



N° 11.
Zaucher Madeleine
née le 18. Février
1870.

MAIRIE de Matten Arrondissement de Wissembourg
Le 13. Février mil huit cent soixante-dix, à onze heures du matin
ACTE DE NAISSANCE de Madeleine
né à Matten le 12. Février mil huit cent soixante-dix,
à onze heures du soir fil légitime de Zaucher George
âgé de quarante-un ans, profession de journalier
né à Wagnbach (Bas-Rhin) domicilié à Matten
et de Esch Madeleine âgée de quarante ans,
profession de veuve domiciliée à Matten, son époux en légitime mariage
L'enfant qui nous a été présenté, a été reconnu être du sexe féminin
Premier TÉMOIN: Bastian Philippe âgé de
trente-huit ans, profession de sabotier domicilié
à Matten département du Bas-Rhin
Second TÉMOIN: Eckerlot Jean âgé de
vingt-neuf ans, profession de ferblantier domicilié
à Matten département du Bas-Rhin
Sur la déclaration à nous faite par le père de l'enfant

et après lecture du présent acte ont signé

Constaté par nous Lang Henri Maire,
faisant les fonctions d'Officier de l'Etat civil.

Zaucher Bastian
J. Eckerlot

Le Maire

Lang

N° 12.
Cahn Mermence
née le 19. Février
1870.

MAIRIE de Matten Arrondissement de Wissembourg
Le 13. Février mil huit cent soixante-dix, à neuf heures du matin
ACTE DE NAISSANCE de Mermence
né à Matten le 12. Février mil huit cent soixante-dix,
à deux heures du soir fil légitime de Cahn Anselme
âgé de trente-un ans, profession de commerçant
né à Matten domicilié à Matten
et de Weil Berthe âgée de vingt-deux ans,
profession de veuve domiciliée à Matten, son époux en légitime mariage
L'enfant qui nous a été présenté, a été reconnu être du sexe féminin
Premier TÉMOIN: Humbert Frédéric âgé de
soixante ans, profession de labourneur domicilié
à Matten département du Bas-Rhin
Second TÉMOIN: Winkmeiller Martin âgé de
quarante-cinq ans, profession d'instituteur domicilié
à Matten département du Bas-Rhin
Sur la déclaration à nous faite par le père de l'enfant

et après lecture du présent acte ont signé

Constaté par nous Lang Henri Maire,
faisant les fonctions d'Officier de l'Etat civil.

Humbert
Winkmeiller

Le Maire

Lang